



J'ai fais opposition sur 'un cheque que j'avais fais.

Par **Zef**, le **11/08/2009** à **15:22**

Bonjour,

J'ai fais appel à un plombier, pour mon chauffe-eau, il est venu, à regardé 3mn et ma demandé un cheque de 121,00€ soit disant pour un contrat, il me dit qu'il me rappelle dans la journée pour un rendez-vous.

10 jours après toujours pas de nouvelles.

J'ai donc fait opposition à mon cheque (ne sachant pas que ca ne pouvais pas se faire)

J'ai fait réparé mon appareil par un autre plombier.

Le premier à déposé plainte contre moi pour croquerie. Et ne veut rien savoir.

Je souhaiterais savoir quoi faire.

Je vous remercie par avance.